



Compte-rendu de la réunion

Ordre du jour :

- Élection du Président et des Vice-présidents du Comité d'estuaire, par le collège des élus (9h30-10h)
- Diagnostic de la baie de Vilaine : présentation du diagnostic des acteurs (Marie-Jo Menozzi) (10h-11h)
- Qualité des eaux de baignade : résultats de la saison de baignade 2014 sur la baie de Vilaine (ARS) (11h-12h)
- Question diverses

Étaient présents :

Bernard AUDRAN	Maire d'Ambon et Vice-président du SIAGM
Jean-Claude BAUDRAIS	Maire de Penestin
Gaëlle BEERGUNNOT	Agence des Aires Marines Protégées
Colette BENOIT	Maire-Adjointe de Marzan
Jean-Paul BENON	SPL – Compagnie des Ports du Morbihan
Jean-Pierre BERNARD	Maire de Mesquer
Stéphanie BLANCHET	COREPEM, Responsable de l'antenne locale de la Turballe
Joël BOURRIGAUD	Maire de St Dolay et Vice-président d'Arc Sud Bretagne
Daniel BOURZEIX	Maire de la Roche Bernard
Patrick BROSSAUD	Maire de Saint-Molf
Roger-Yvan CADRO	Président de l'Association Nautique de Foleux
Jean-Marc CARREAU	Président du COPIL Natura 2000 Marais de Redon et Vilaine et Maire-Adjoint de Bains sur Oust
Muriel CLERY	Conseillère municipale de Damgan
Jean-Jacques COLIN	Conseiller municipal de Férel
Thibault COLL	DREAL Bretagne
Jean CUDENNEC	Association « Eau et rivières de Bretagne »
Edouard DANIEL	Conseiller municipal de Billiers
Monique DANION	Conseillère Régionale de Bretagne
Bénédicte DUPÉ	Représentante de l'Association « Entre Mès et Vilaine »
Daniel ELOI	Conseiller municipal de Piriac
Jean-François GUERIN	Président de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine et Conseiller Général d'Ille et Vilaine
Alain GUIHARD	Conseiller général du Morbihan et Maire de Nivillac
Michel GUIHEUX	Vice-président du CDBKLD
Bernard JACOB	Conseiller municipal de Sarzeau
Guy LE GAL	Président du Comité d'estuaire, Maire d'Assérac et représentant de CAP Atlantique
Daniel LE GALL	Président de la Commission locale Loire-Atlantique Sud du COREPEM
Bernard LE GUEN	Maire de Camoël
Bruno LE BORGNE	1 ^{er} Vice-président d'Arc Sud Bretagne et Maire-adjoint de La Roche Bernard
Eric MAHÉ	Conseiller municipal de Surzur
Jacques MATHIEU	Président du « CDBKLD »
Jean-Claude MENARD	Association Estuaires Loire-Vilaine
Lucien PERROCHON	Association des Plaisanciers du Port d'Arzal-Camoël
Marie-Roberte PERRON	Présidente de l'Association « Les Amis de Kervoyal »
Christophe PORCHER	Président Syndicat conchylicole de Penestin
Jean-Luc RETAILLEAU	Syndicat conchylicole de Pont-Mahé/Pen Bé
Guy RIVAL	Ex-Président du Comité d'estuaire

Jean-Yves ROUILLÉ Conseiller municipal d'Arzal
Eric THOUZEAU Conseiller régional des Pays de la Loire

■ *Suppléants et techniques :*

Guy BECHAUX Association nautique de Foleux
Mathieu BOURGEOIS CAP Atlantique
Lucas FOURTEAU CDPMEM du Morbihan
Patrick GAY Association des Plaisanciers du Port d'Arzal Camoël
Michel GUIHEUX Vice-président du « CDBKLD »
André JACQUEMIN Association des Plaisanciers du Port d'Arzal Camoël
Sylvie LE BOT Association « SEMAPHORE »
Raphaëlla LE GOUVELLO Navigatrice, B.E Stermor
Eric MAHE Conseiller municipal de Surzur
Aurélia PARRINGTON Responsable du Développement Durable à la Mairie de Guérande
Julien PAUGAM Chargé de l'accompagnement des démarches de gestion intégrée de la zone
côtière Région Bretagne
Tiphaine Yvon SIAGM – PNR GM

■ *Intervenants :*

Marie-Jo MENOZZI Ethnosociologue
Samuel GAUTIER Bureau d'études FuturOuest
Benjamin RICHARD Agence Régionale de la Santé

■ *Personnel Institution d'Aménagement de la Vilaine :*

Jean-Luc JEGOU Directeur Général des Services
Jean-Pierre ARRONDEAU Directeur Général Adjoint et Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine
Flore SALAÛN Chargée de mission Estuaire et Baie de Vilaine
Christophe DANQUERQUE Ingénieur SIG
Claire-Lise PERRONNEAU Assistante du DGA et Secrétariat du SAGE Vilaine

Étaient Excusés :

Dominique BLANCHARD, Pêcheur professionnel CDPMEM 56 – Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan et Maire de Muzillac – Paul CHAINAIS, Maire de Piriac – Christophe COTTÉ, Association pour la Protection des Marais salants du Mès – Michel ETRILLARD, Responsable du Pôle SAMEL DDTM 56 - Françoise GUIMAS, DREAL des Pays de la Loire - David FOURNIER, Mission Interservices de l'Eau du Morbihan – Sébastien GATELIER, MISE de Loire-Atlantique - Evelyne GOUBERT, Université de Bretagne Sud — Alain GUIHARD, Chambre d'Agriculture du Morbihan — Franck HERVY, Maire de La Chapelle des Marais et Conseiller Général de Loire-Atlantique – Benoît LE GALLIOT, Délégation InterRégionale de l'ONEMA – Alain LE GUENNEC, Président de DSBV - Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller général d'Ille et Vilaine - René LEROUX, Conseiller Général de la Loire-Atlantique – Monsieur le Président du COPIL « Rivière de Pénerf et marais de Suscinio » - Monsieur le Président du COPIL « Marais de Guérande, Traict du Croisic et Dunes de Pen Bron » et « Marais du Mès, Baie et Dunes de Pont Mahé » - François MOUSSET, Maire du Tour du Parc – Frédéric NICOLAZO, Syndicat conchylicole de la rivière de Pénerf - James PORCHER, Pêcheur Professionnel CDPMEM 56 – Hervé PONTTHIEUX, Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Jean-Claude ROUÉ, Représentant de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique - Monsieur le Président de la Fédération Nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France –

I. ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ESTUAIRE ET DESIGNATION DES VICE-PRÉSIDENTS

Le Comité d'estuaire a élu son nouveau Président ainsi que ses nouveaux Vice-présidents, qui assisteront le Président et piloteront des thématiques spécifiques dans le futur plan de gestion durable de la baie de Vilaine.

Après le discours de départ de Guy Rival et les remerciements de Jean-François Guérin (Président de l'IAV) pour le travail effectué par Monsieur Rival pendant ses 5 années de présidence, **Guy Le Gal, Maire d'Assérac, Vice-président de Cap Atlantique et ostréiculteur**, a ensuite été élu Président du Comité d'estuaire à l'unanimité (il était seul candidat). Il aura à ses côtés sept Vice-présidents qui ont fait acte de candidature :

Pour la qualité des milieux :

Bruno Le Borgne : 1er Adjoint à la Roche-Bernard, représentant d'Arc Sud Bretagne au Comité d'estuaire (1er Vice-président)

Bernard Le Guen : Maire de Camoël

Pour la qualité de l'eau :

Colette Benoit : 1ere Adjointe à Marzan

Bernard Audran : Maire d'Ambon, représentant du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (Vice-président) secteur rivière de Pénerf, Vice-président d'Arc Sud Bretagne

Pour la communication, information, diffusion des données :

Edouard Daniel : Conseiller municipal à Billiers

Jean-Pierre Bernard : Maire de Mesquer

Jean-François Guérin, Président de l'IAV, est également Vice-président de droit du Comité d'estuaire.

La satisfaction et la pérennité des usages sont considérés comme des thèmes transverses qui constituent un fil conducteur des actions et thématiques traitées par le Comité d'estuaire.

II. PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX DE LA BAIE DE VILAINE

Le diagnostic issu des acteurs locaux a été présenté par Samuel Gautier, de Futuroouest, et Marie-Jo Menozzi. Il a tout d'abord été rappelé que le diagnostic de la baie de Vilaine a été lancé en avril 2014 afin de déterminer les problématiques de travail qui seront à approfondir lors de l'élaboration du plan de gestion durable de la baie de Vilaine en 2015. Ce diagnostic est basé sur l'approche des acteurs locaux, déjà impliqués depuis plus de 10 ans au Comité d'estuaire croisé avec une analyse de la bibliographie et des données techniques existantes actuellement sur la baie de Vilaine.

Deux temps forts de concertation ont été mis en place pour élaborer ce diagnostic : la Rando'Baie en juin 2014 et un atelier carte mentale en septembre 2014. Au préalable ont été menés une dizaine d'entretiens exploratoires avec des acteurs ressources du territoire.

La présentation a été réalisée en trois parties :

- Partie 1 : les caractéristiques du territoire à dire d'acteurs (p.6 à 20 du support)
 - Les activités primaires
 - La plaisance, les loisirs, le tourisme,
 - L'urbanisme et les paysages,
 - La biodiversité,
 - L'identité de la baie de Vilaine
- Partie 2 : trois axes transversaux (p.21 à 28 du support)
 - L'envasement
 - La qualité de l'eau
 - Le partage et la valorisation des ressources et de l'espace
- Partie 3 : une démarche de concertation qui interroge la dynamique des acteurs (p.29 à 32 du support)

Les principaux éléments du diagnostic des acteurs ont été présentés en séance. Ils sont consultables sur les supports de présentation disponibles sur le site internet de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (<http://www.eptb-vilaine.fr>).

Des échanges ont ensuite eu lieu et ont concerné les points suivants :

- L'absence d'opérateur Natura 2000 sur l'estuaire de Vilaine a été de nouveau signalée malgré le fort dynamisme par rapport à Natura 2000 sur l'ensemble de la Bretagne. On note également l'absence d'opérateur sur le bassin du Saint Eloi, qui constitue un fort handicap pour mener des actions pour améliorer la qualité des eaux. L'Agence de Aires Marines Protégées a répondu que l'Agence est normalement désignée comme opérateur des sites Natura 2000 en mer. Sur le Mor Braz, un projet de Parc naturel marin avait été envisagé, avec la rédaction d'une analyse stratégique régionale qui détaillait notamment les enjeux en baie de Vilaine. Une rencontre est prévue avec l'IAV en janvier 2015 à ce sujet.
- Une question a été posée par rapport à un diagnostic sur l'érosion des plages sur la rive nord par l'IAV. Il a été répondu qu'aucun diagnostic n'était en cours pour l'instant. Les résultats du diagnostic en baie de Vilaine, puis la définition des pistes d'actions à mettre en place permettront de définir les actions à mener, notamment par rapport à l'érosion du trait de côte.
- La démarche de diagnostic s'appuyant sur les savoirs des acteurs locaux a été appréciée par différents membres du Comité d'estuaire. Des questionnements sont néanmoins apparus sur les moyens qui seraient alloués pour la mise en œuvre d'actions ultérieures, suite à ce diagnostic.
- Des remarques ont également été formulées sur l'envasement et ses causes potentielles, ainsi que sur la nécessité de continuer à y travailler.

Le Président a conclu les débats en notant que les résultats de cette étude vont engendrer des pistes de travail pour le Comité d'estuaire. Il a rappelé que les municipalités doivent s'investir et utiliser leur pouvoir de police pour améliorer la qualité des eaux (camping-car, ...), et que l'envasement de la baie de Vilaine est un enjeu important, mais qu'il n'est pas le seul.

III. BILAN DE LA SAISON DE BAINNADE 2014 EN BAIE DE VILAINE

Un point a été fait sur la qualité des eaux de baignade par Benjamin Richard de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Morbihan. L'ARS contrôle 30 sites de baignade en baie de Vilaine, du 15 juin au 15 septembre de chaque année.

L'ARS a présenté les résultats des suivis de la saison 2014 et sur les dix dernières années. De façon détaillée, les sites suivants ont subi une ou plusieurs contaminations en 2014 :

- la petite plage de Kervoyal (Damgan) : 2 épisodes de contamination,
- Betahon (Ambon) : 1 épisode de contamination,
- Cromenach (Ambon) : 2 épisodes de contamination,
- Les Barges et les Granges (Billiers) : de nombreuses contaminations apparues lors de l'autocontrôle mais aucune anomalie identifiée dans le cadre du contrôle sanitaire,
- Loscolo (Pénestin) : 1 épisode de contamination,
- Saint Michel (Piriac) : 1 épisode de contamination.

Les autres sites de baignade n'ont montré aucun dépassement des références de qualité ; quelques-uns ont néanmoins présenté des signaux ponctuels de dégradation de la qualité de l'eau.

Les classements présentés en p.18 et p.19 du support montrent une qualité des eaux de baignade insuffisante en 2014 uniquement pour les sites de Betahon et Cromenach. Les autres sites de baignade présentent un classement bon ou excellent. On note également une amélioration sur les sites des Barges, des Granges et de Pont Mahé.

En conclusion, concernant la qualité des eaux de baignade :

- depuis 2004, seuls 3 sites n'ont jamais été affectés par des contaminations microbiologiques,
- une vulnérabilité plus forte des plages du nord de la baie de Vilaine,
- des secteurs dégradés : la baie de Kervoyal / les plages de Billiers,
- des secteurs sensibles / à surveiller :
 - o baie de Pont-Mahé,
 - o Loscolo, Mine d'Or,
- des évolutions encourageantes : amélioration des résultats (à confirmer),
 - o baie de Pont-Mahé,
- un risque fort de non-atteinte de l'objectif de qualité UE en 2015 pour les sites de Betahon et Cromenach.

Bilan des connaissances des sources de pollution :

- des sources et/ou vecteurs de contamination majoritairement connus (Betahon, Cromenach, les Barges, Pont Mahé) ou encore inconnues ou mal identifiées (Tréhervé, les Granges, Kervoyal, Loscolo, Mine d'Or),
- des contaminations souvent indépendantes, liées à une/des source(s) locale(s)
- des problématiques communes aux collectivités, telles que le branchement eaux usées/eaux pluviales,
- et des problématiques plus spécifiques, telles que les campings en baie de Kervoyal.

Les actions menées pour reconquérir la qualité des eaux de baignade :

- des plans d'actions en cours : Cap Atlantique avec le contrat territorial Mès & Pont-Mahé 2011-2015, Billiers,
- des actions émergentes en baie de Kervoyal.

Des échanges ont ensuite eu lieu et ont concerné les points suivants :

- Suite à une question posée sur les contrôles des postes de relèvement, l'ARS a précisé que chaque commune devait voir avec son délégataire les éléments prévus dans le contrat.
- Désormais seuls les entérocoques et les coliformes fécaux sont suivis au titre de la baignade. Auparavant, 13 paramètres étaient suivis. Il a par ailleurs été rappelé que le planning de prélèvement est fixé annuellement, avec des prélèvements réalisés dans l'intervalle de 2h avant et après 2h la basse mer pour le Morbihan. Cependant, en cas de fortes pluies, des prélèvements complémentaires peuvent être réalisés.

- Ifremer réalise également des suivis en baie de Vilaine sur la bactériologie dans les coquillages, mais également sur les métaux, le phytoplancton dans l'eau,...
- Suite à une question sur l'impact potentiel de déjections canines sur la plage, l'ARS a répondu que ce n'est pas à exclure, mais cela resterait exceptionnel car il faudrait que la déjection soit concomitante au prélèvement.
- Il est impératif de réaliser des diagnostics des réseaux d'assainissement par les communes littorales (en cours dans la majorité des communes), de contrôler et réhabiliter les branchements, et de mettre aux normes les assainissements non collectifs. Il est également nécessaire de travailler sur l'ensemble des sources potentielles de pollution bactériologiques, telles que les campings et les sièges d'exploitation agricole, comme cela va être réalisé sur Ambon prochainement.

IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Réalisation d'un annuaire des membres du comité d'estuaire pour mieux échanger, partager

Afin de pouvoir plus facilement travailler les uns avec les autres et se contacter plus facilement, il a été proposé de réaliser un annuaire des membres du Comité d'estuaire, avec les coordonnées de chacun. Cette proposition a été acceptée.

2. Schéma de gestion durable de la navigation sur le bassin de navigation Baie de Vilaine – Vilaine maritime en 2015

Le lancement, début 2015, du schéma de navigation durable dans le bassin de navigation baie de Vilaine-Vilaine maritime a été annoncé à la fin du Comité d'estuaire. L'objectif est de définir collectivement les modalités d'une gestion durable, maîtrisée, et coordonnée de la navigation sur le bassin de navigation baie de Vilaine-Vilaine maritime (entre la pointe de Penvins, la pointe de Castelli et Redon). Cette étude sera réalisée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par la navigation sur le bassin de navigation. Des points d'étape seront réalisés en Comité d'estuaire.

3. Projet des Mâts à Damgan : des demandes d'information

A la demande du Vice-président Edouard Daniel, il a été convenu de réaliser en 2015 une réunion de concertation sur le projet d'implantation de bouchots au niveau du plateau des Mâts à Damgan. L'objectif est d'apporter au grand public une connaissance du projet, et de ses impacts. Cette réunion sera réalisée sous l'égide du Comité d'estuaire.

PROCHAIN COMITE D'ESTUAIRE LE 26 MARS 2015 (JOURNEE ENTIERE)

**Ordre du jour : restitution du diagnostic de la Baie de Vilaine
et travail sur des premières pistes d'actions**

En cas de remarques, merci de contacter Flore SALAÜN : flore.salaun@eptb-vilaine.fr ou au 02 99 90 88 44.

NB : Ce compte-rendu est téléchargeable sur le site Internet de l'IAV (<http://www.eptb-vilaine.fr>) ainsi que l'ensemble des diaporamas présentés lors de ce Comité d'Estuaire.